



Protocole d'Accord 2020-2022

Ce jeudi 19 décembre s'est tenue, au château du domaine provincial de Chevetogne, la cérémonie de signatures du Protocole d'Accord 2020-2022 (validé par le SPW et le cabinet de la ministre wallonne de l'Environnement, Madame Céline Tellier).

Les partenaires du Contrat de Rivière Lesse s'engagent volontairement, pour une durée de trois ans, à résoudre 615 actions qui permettront d'atteindre les objectifs de "bon état" des eaux, imposés par la Directive Cadre sur l'Eau.

Avant la partie protocolaire, l'équipe du Domaine de Chevetogne a présenté certains projets réalisés ou en passe de l'être sur le site. 3 visites étaient prévues au programme :

- La future zone humide touristique de médiatisation qui expliquera au grand public l'intérêt des eaux stagnantes.
- La zone humide du castor.
- L'Himalayan Glade, sentier panoramique.
- Le pont Palladien et l'échelle à poissons, qui sont en voie de finalisation.

De retour au château, les discours de Messieurs Jean-Marc Gaspard, échevin du patrimoine de la commune de Ciney, d'Augustin Smaus, Attaché à la Direction des Eaux de Surface, de Bruno Belvaux, Directeur du Domaine de Chevetogne, De notre Président Jean-Pol Lejeune ainsi que la projection d'un petit film résumant nos actions, ont introduit la cérémonie de signatures proprement dite.

Une fois celle-ci clôturée, tout le monde a pu profiter d'un verre de l'amitié et d'un délicieux buffet.



Nous remercions le Service Public de Wallonie, les provinces de Namur et de Luxembourg, ainsi que nos communes partenaires pour leur soutien et leur engagement !



Saviez-vous que ?

L'Assemblée des Nations Unies a décidé que 2020 serait l'« Année internationale de la santé des végétaux ».

L'objectif est de susciter une prise de conscience du grand public et des décideurs sur l'importance de la santé des végétaux, pour atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies et renforcer les services de protection des végétaux à tous les niveaux.

Les végétaux sont essentiels pour éliminer la faim et la pauvreté, et pour stimuler l'économie. Les voyages et le commerce international augmentent et ces mouvements, couplés aux effets du changement climatique, se traduisent par une progression spectaculaire du risque d'introduction d'organismes nuisibles et constituent de redoutables défis pour la préservation de la santé des végétaux.

« 2020 : Année internationale de la santé des végétaux » sera l'occasion de mobiliser les gouvernements, les industries, les secteurs, les organisations publiques, les scientifiques et le public pour :

- mieux coopérer à la protection des plantes contre la propagation des organismes nuisibles dévastateurs
- stimuler l'innovation scientifique pour faire face aux menaces
- promouvoir des pratiques responsables qui limitent la propagation des organismes nuisibles
- accroître le soutien des secteurs public et privé pour des végétaux, des stratégies et services de santé plus durables

Source & + d'infos & liens sur :

<https://www.health.belgium.be/fr/news/2020-année-internationale-de-la-santé-des-vegetaux>



A vos agendas !

Vendredi 21 février à 13h30 dans les locaux du CR Lesse : Conseil d'Administration

13 & 14 février 2020 au WEX à Marche-en-Famenne : Le CR Ourthe y représentera les contrats de rivière de Wallonie